

AETHER — Conditions Générales de Vente

Version : 1.0 | Date d'entrée en vigueur : 2026-04-20 | Contact : contact@aether-ai.fr

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent la fourniture du service AETHER, édité par **[RAISON SOCIALE]** (ci-après « l'Éditeur »), à toute personne morale souscrivant au service (ci-après « le Client »). Toute souscription emporte acceptation pleine et entière des présentes CGV.

1. Identification des parties

Éditeur :

- Raison sociale : **[RAISON SOCIALE]**
- Forme juridique : **[SAS / SASU / SARL]** au capital de **[CAPITAL]** €
- RCS : **[VILLE]** – SIREN **[SIREN]**
- Siège social : **[ADRESSE]**
- Représentant légal : Célian Le Bourdonnec, Président / Fondateur
- Email : contact@aether-ai.fr

Client : personne morale identifiée lors de la souscription (bon de commande, contrat pilote ou formulaire en ligne).

2. Objet du service

AETHER est un copilote commercial à destination des Business Managers en ESN (Entreprise de Services du Numérique). Le service se compose d'une extension navigateur (Chrome / Edge) et d'un backend cloud hébergé en France, fournissant :

- Intelligence comptes clients (enrichissement multi-sources, détection de signaux)
- Recommandations commerciales contextuelles (next moves, briefs RDV)
- Capitalisation des débriefs vocaux (transcription, structuration, double écriture CRM)
- Optimisation du placement candidats (vivier intelligent, scoring pondéré)
- Apprentissage continu à partir des retours terrain

AETHER est un **outil d'aide à la décision**. Les recommandations générées ne constituent jamais des directives automatiques : le Business Manager demeure seul décideur de ses actions commerciales.

3. Souscription, durée et résiliation

3.1 Souscription

La souscription s'effectue par signature d'un bon de commande ou d'un contrat pilote. Elle prend effet à la date de mise à disposition effective des identifiants.

3.2 Durée

Sauf stipulation contraire au bon de commande, l'abonnement est conclu pour une durée mensuelle, reconductible tacitement. Les contrats pilotes peuvent prévoir une période d'essai gratuite dont la durée est précisée au bon de commande.

3.3 Résiliation

Chaque partie peut résilier l'abonnement à tout moment, sans justification, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours adressé à contact@aether-ai.fr. La résiliation prend effet au terme de la période de facturation en cours.

L'Éditeur peut résilier de plein droit en cas de manquement grave du Client (non-paiement, violation de propriété intellectuelle, usage frauduleux), après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours.

4. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont communiqués au Client au moment de la souscription et figurent au bon de commande. Sauf stipulation contraire, la facturation est mensuelle, à terme échu, par prélèvement SEPA ou virement. Les prix sont exprimés hors taxes ; la TVA en vigueur est appliquée selon le régime fiscal du Client.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement (articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce).

5. Propriété intellectuelle

5.1 Droits de l'Éditeur

L'ensemble des éléments composant AETHER — code source, code objet, architecture, base de données, interfaces, documentation, design, marque, logos, algorithmes de scoring, prompts LLM, modèles d'apprentissage et pondérations — est la propriété exclusive et intégrale de l'Éditeur, ou fait l'objet d'une licence dûment obtenue.

Ces éléments sont protégés par le droit d'auteur (articles L.111-1 et suivants, L.112-2 13° et L.122-6 du Code de la propriété intellectuelle), le droit des bases de données (article L.341-1 CPI), le droit

des marques, et le régime français de protection du secret des affaires (articles L.151-1 et suivants du Code de commerce).

Dépôt horodaté à l'APP : le code source d'AETHER fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Un numéro IDDN.FR.001.[NUMERO].000.S.P.2026.000.31235 est attribué et constitue une preuve d'antériorité opposable en cas de litige.

Marque AETHER : marque semi-figurative déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) sous le numéro [N° DE DÉPÔT INPI], dans les classes 9 (logiciels) et 42 (services informatiques).

5.2 Concession au Client

L'Éditeur concède au Client une licence d'utilisation **non exclusive, non cessible, non sous-licensiable, strictement personnelle**, limitée à la durée de l'abonnement et au nombre d'utilisateurs déclarés. Cette licence est strictement limitée à l'usage interne du Client, pour les besoins de son activité commerciale propre.

5.3 Interdictions expresses

Le Client s'interdit expressément, pour lui-même comme pour toute personne agissant pour son compte, de :

1. **Désassembler, décompiler, décompresser, traduire, adapter ou modifier** tout ou partie du service, à l'exception des actes strictement autorisés par l'article L.122-6-1 du CPI et uniquement dans les conditions qui y sont définies ;
2. **Procéder à toute forme d'ingénierie inverse** (reverse engineering) visant à reconstituer, inférer ou contourner tout élément technique, fonctionnel, algorithmique ou structurel du service ;
3. **Reproduire, copier, extraire, réutiliser ou ré-exploiter**, directement ou indirectement, tout ou partie du contenu du service, de ses bases de données, de ses interfaces graphiques, ou de sa documentation, autrement que pour l'usage strictement nécessaire à son utilisation ;
4. **Concevoir, développer, commercialiser ou contribuer** à un produit, service ou outil logiciel concurrent présentant des fonctionnalités substantiellement similaires à celles d'AETHER, pendant toute la durée du contrat et pendant vingt-quatre (24) mois suivant sa résiliation, lorsque le Client a eu accès à des éléments substantiels du service ;
5. **Mettre AETHER à disposition de tiers** à titre gratuit ou onéreux (revente, sous-location, mise à disposition, service bureau, API exposée, etc.) ;
6. **Extraire, scraper ou automatiser des requêtes massives** à l'encontre du service, de son API ou de ses interfaces ;
7. **Utiliser le service pour entraîner** des modèles d'intelligence artificielle tiers, constituer des jeux de données d'entraînement, ou alimenter des systèmes de génération automatique concurrents ;

8. **Supprimer, masquer ou altérer** toute mention de droits (copyright, IDDN, marque, signature numérique) figurant dans le service ou sa documentation.

5.4 Secret des affaires

Constituent notamment des secrets d'affaires de l'Éditeur, au sens de l'article L.151-1 du Code de commerce : la pondération précise du moteur de scoring, les prompts LLM, les règles de décision, les seuils de recommandation, l'architecture de la couche d'apprentissage, ainsi que tout élément non publiquement divulgué. Le Client s'engage à préserver leur confidentialité, tant pendant la durée du contrat qu'après sa résiliation, sans limitation de durée.

5.5 Sanctions

Toute violation des présentes stipulations de propriété intellectuelle constitue une contrefaçon (articles L.335-2 et suivants du CPI) et/ou une appropriation illicite de secret d'affaires (articles L.151-4 et suivants du Code de commerce), exposant son auteur à des sanctions civiles et pénales. Elle ouvre également droit, au profit de l'Éditeur, à la résiliation immédiate du contrat aux torts du Client, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

5.6 Données du Client

Les données que le Client injecte dans le service (débriefs, feedbacks, données CRM synchronisées) demeurent sa propriété exclusive. L'Éditeur dispose d'une licence strictement limitée à la fourniture du service et à son amélioration, dans les conditions prévues au DPA.

6. Confidentialité

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité de toute information de nature confidentielle échangée dans le cadre du contrat, que celle-ci soit identifiée comme telle ou que son caractère confidentiel résulte naturellement de sa nature ou de son contexte de communication. Cet engagement demeure en vigueur pendant toute la durée du contrat et pendant cinq (5) ans après sa résiliation.

7. Non-sollicitation

Le Client s'interdit, pendant la durée du contrat et pendant douze (12) mois suivant sa résiliation, de solliciter, débaucher ou engager, directement ou indirectement, tout collaborateur de l'Éditeur ayant été en contact avec le Client dans le cadre de l'exécution du contrat. Toute violation de la présente clause ouvrira droit, au profit de l'Éditeur, à une indemnité forfaitaire égale à douze (12) mois de rémunération brute du collaborateur concerné.

8. Protection des données personnelles

Le traitement des données personnelles effectué dans le cadre du service est régi par un Accord de Traitement des Données (DPA) séparé, conforme à l'article 28 du RGPD, que les parties signent simultanément aux présentes CGV. Le DPA prévaut sur toute stipulation des présentes qui lui serait contraire en matière de données personnelles.

Points clés : hébergement exclusif en France (OVH Cloud Gravelines) ; chiffrement AES-256-GCM au repos et TLS 1.3 en transit ; métadonnées email uniquement (aucun contenu stocké) ; droits d'accès, rectification, effacement et portabilité mis en œuvre ; notification de violation sous 72 heures.

9. Disponibilité et niveaux de service

L'Éditeur met en œuvre les moyens techniques raisonnables pour assurer une disponibilité de 99,5 % du service, calculée sur une base mensuelle, hors fenêtres de maintenance planifiées et cas de force majeure. Les opérations de maintenance sont notifiées par email avec un préavis minimum de 48 heures lorsque leur durée prévisible excède 30 minutes.

10. Responsabilité

La responsabilité de l'Éditeur est limitée aux dommages directs, certains et prévisibles. Sont exclus les dommages indirects, tels que perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, perte de données, atteinte à l'image ou manque à gagner.

En tout état de cause, la responsabilité cumulée de l'Éditeur au titre du contrat est plafonnée aux sommes effectivement perçues par l'Éditeur au titre des douze (12) mois précédant la survenance du fait générateur.

Ces limitations ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou dolosive, ni en cas d'atteinte aux personnes.

11. Force majeure

Aucune des parties ne saurait être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Les délais d'exécution sont alors suspendus pour la durée de l'empêchement. Si l'empêchement perdure plus de soixante (60) jours, chaque partie pourra résilier le contrat de plein droit.

12. Évolution des CGV

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Toute modification substantielle est notifiée au Client par email au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. À défaut de résiliation dans ce délai, les nouvelles CGV sont réputées acceptées.

13. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout différend relatif à leur formation, interprétation ou exécution sera soumis à une tentative préalable de règlement amiable. À défaut d'accord dans un délai de trente (30) jours, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de l'Éditeur, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

14. Dispositions diverses

Intégralité : les présentes CGV, le bon de commande et le DPA constituent l'intégralité de l'accord entre les parties. Toute stipulation contraire portée aux conditions générales d'achat du Client est expressément écartée.

Non-renonciation : le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie ne saurait valoir renonciation au bénéfice de la stipulation concernée.

Nullité partielle : si une stipulation des présentes venait à être déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations conserveraient leur pleine force et effet.

Notifications : toute notification au titre du contrat est valablement effectuée par email aux adresses indiquées par les parties, avec accusé de réception.

Signatures

Fait en deux exemplaires originaux, à [VILLE], le [DATE].

Pour l'Éditeur

Nom : Célian Le Bourdonnec
Qualité : Fondateur

Pour le Client

Nom : [NOM]
Qualité : [FONCTION]

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé
»

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé
»